

Céline MORIN et Fabrice DAYRON rachètent SPEEDRUN

Céline MORIN et Fabrice DAYRON ont repris la société SPEEDRUN avec le concours bancaire du CIC.



La société SPEEDRUN est spécialisée dans la maintenance des sites industriels et agricoles. Créée en 2007, elle accompagne les industriels et coopératives agricoles régionales dans leurs opérations de maintenance mais aussi pour les travaux multi-services des sites industriels, portuaires et agricoles.

La société s'est fortement développée pour atteindre 1,8 M€ de chiffre d'affaires en 2017. Basée dans le nord de la Nouvelle Aquitaine, elle rayonne entre les zones portuaires à l'ouest et les terres agricoles et viticoles du cognaçais à l'est. L'entreprise compte 13 salariés, experts reconnus dans leurs domaines.

La société s'adresse principalement à une clientèle de coopératives agricoles, d'opérateurs portuaires, d'industriels, en proposant des solutions adaptées et réactives à leurs problématiques, avec un savoir-faire reconnu dans les domaines suivants :

- Mécanique industrielle,
- Métallurgie et ouvrages métalliques,
- Entretien et rénovation d'ouvrages industriels,
- Maçonnerie et TP,
- Travaux spécifiques sur cordes.

Forts d'une première expérience entrepreneuriale, Céline MORIN et Fabrice DAYRON étaient à la recherche d'un nouveau challenge. Ils ont été accompagnés par Ludovic RICHARD, d'ALIENOR PARTNERS et Mathieu LUCIANI de FIDAL afin de concrétiser la reprise des titres.

Fabrice DAYRON explique : « Reprendre une entreprise n'est pas un exercice simple : beaucoup de demandeurs, peu d'offres viables et un maquis qu'il faut être préparé à explorer. Ludovic Richard a pris le temps de nous recevoir, de valider la pertinence de notre projet avant de se mettre en recherche pour notre compte d'une cible. Il nous a accompagné tout au long du processus : rendez-vous, établissement du prévisionnel, financement, rencontre des réseaux et partenaires. Un accompagnement très professionnel et de confiance, la sympathie en plus ! »

Alienor Partners

Transactions & Ingénierie financière

Conseil société

- **Accompagnement cédant : CREDIT AGRICOLE CHARENTE MARITIME DEUX SEVRES**
- **Accompagnement juridique : Cabinet LALANDE**

Conseil repreneur

- **Accompagnement repreneur : ALIENOR PARTNERS**
- **Accompagnement juridique : FIDAL**

A propos d'Alienor Partners

ALIENOR PARTNERS est un cabinet de conseil en fusions-acquisitions basé à Bordeaux, Angoulême et Paris, qui accompagne les chefs d'entreprises dans les enjeux relatifs à leur capital : cession-transmission, acquisition-reprise, levée de fonds et réorganisation de capital. ALIENOR PARTNERS est membre du réseau des professionnels du conseil en fusion, cession, acquisition et financement d'entreprises (CNCFA). Composé de 6 personnes aux expériences et compétences complémentaires, ALIENOR PARTNERS se positionne comme le conseil des dirigeants pour toutes leurs opérations capitalistiques.

Site : www.alienorpartners.com

Contact : Ludovic Richard – lrichard@alienorpartners.com – 06 25 80 11 98

A propos de FIDAL

Fidal est le premier cabinet d'avocats d'affaires français. Présents sur l'ensemble du territoire, Ses avocats, partenaires stratégiques des entreprises, des institutions et des organisations, s'attachent à faire du droit un levier de leur performance et de leur croissance, en France et à l'international. Ils encouragent le partage de la connaissance et de l'expérience. Ils parlent le même langage que leurs clients et comprennent leurs enjeux pour leur offrir des conseils engagés, éclairés et avisés qui les protègent et contribuent activement à leur développement stratégique et commercial.

Site : www.fidal.com

Contact : Mathieu LUCIANI - mathieu.luciani@fidal.com – 06 08 84 86 29